

Note de politique générale MR – PS 2021

Conseil provincial du 28 janvier 2021

*Madame la Présidente,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Chers Collègues,
Mesdames et Messieurs,*

La « Note de politique générale » que j'ai l'honneur de vous présenter nous donne l'opportunité de prendre le temps d'estimer ensemble, sereinement, le chemin parcouru sur l'année écoulée.

Ce moment nous permet également de proposer les évolutions politiques de l'année qui s'annonce et les moyens mis en œuvre pour avancer aussi efficacement que possible vers les objectifs que nous nous sommes fixés en début de législature.

À ce titre, c'est donc toujours une étape importante et essentielle pour la vitalité du débat démocratique de notre Institution. Il est évident qu'en ce début d'année, cette « note 2021 » revêt un caractère forcément très particulier.

Ces derniers mois auront été passablement différents de ce que nous avions en tête il y a juste un an. Si nous avons effectivement, à la lecture de la « Déclaration de politique régionale », amorcé les mécanismes et les actions à initier pour relever le défi colossal du financement progressif de la « Zone de Secours du Brabant wallon », nous n'avions pas imaginé que ce défi, déjà fortement compliqué, devrait se relever dans un contexte aussi dramatique et, lui, totalement imprévu.

La crise sanitaire que nous traversons n'aura épargné personne. Certes, à des degrés divers, toutes les souffrances ne pouvant décemment se placer au même niveau.

Mais, quelle que soit leur ampleur, des drames humains, sociaux, familiaux, économiques auront touché directement ou indirectement chacun d'entre nous et tant de secteurs de la société. Les acteurs de la santé, de l'enseignement, de l'Horeca, les artistes, les commerçants, les indépendants, et tant d'autres ont plongé brutalement dans de grandes et parfois insurmontables difficultés financières, sociales et humaines.

Dans cette période de confinement inédite, notre Institution elle-même a dû se réorganiser très vite pour permettre à ses propres services de continuer à fonctionner. Nos services de première ligne, indispensables, sont restés sur le pont : nos écoles, nos services parascolaires et nos centres PSE en contact permanent avec les directions, enseignants, élèves et familles du Brabant wallon. Nos IMP aussi qui ont assuré l'hébergement et l'accueil de jeunes ou d'adultes en situation de handicap.

Via des aides logistiques, des prêts de matériel et autres formes d'aides, nous sommes venus également en appui partout où cela était possible, notamment auprès d'hôpitaux, de maisons de repos ou des services du Gouverneur pour aider à la mise en place des mesures de sécurité et d'urgence.

Rapidement aussi, plusieurs millions d'euros ont été mobilisés sur des crédits ordinaires et extraordinaires afin de mener des actions de soutien vers des besoins prioritaires et ciblés, vers le commerce local et l'Horeca, les artistes et institutions culturelles, les maisons de repos, le secteur social et de la santé ou encore le tourisme.

Ces investissements importants ont permis au Brabant wallon d'épauler dans l'urgence les secteurs les plus dramatiquement touchés en lançant au cœur de la crise, l'opérationnalisation de plusieurs initiatives, telles que l'opération « Place aux artistes », la mise en place d'une plateforme de référencement pour l'Horeca et les commerces en ligne, une vitrine pour le « take-away » ou encore la relance de notre offre touristique.

Nos services de santé mentale ont mis en place une ligne d'écoute et de soutien psychologique ouverte à tout un chacun. Nous avons aussi œuvré pour renforcer les solidarités via la plateforme « BW Solidaire » et la coordination d'une équipe provinciale déterminée à mettre en contact de nombreux citoyens bénévoles souhaitant se rendre utiles auprès de personnes isolées, fragilisées, précarisées.

Après la gestion de l'urgence, le temps est désormais à l'analyse et à la coordination de réponses et actions pertinentes pour le Brabant wallon.

Notre devoir, en tant qu'institution, est de permettre au Brabant wallon, d'une part, de limiter ce choc, d'assumer pleinement notre devoir de solidarité auprès des plus touchés, mais aussi de permettre à notre territoire de se relever et de se tourner vers un meilleur avenir.

Les priorités qui étaient hier clairement identifiables avec un territoire provincial qui fonctionne bien ne sont plus nécessairement celles d'aujourd'hui. Au regard des nécessités du territoire, certains projets ou actions pourraient ne plus avoir autant de sens.

Nous devons prendre la totale mesure de la situation à laquelle nous sommes confrontés et être lucides sur ses enjeux afin d'analyser avec la pertinence la plus fine l'ensemble de nos actions.

Les Bourgmestres, Echevins et élus locaux des communes et CPAS sont des acteurs de premier plan dans cette analyse. Ils ont une vision proche des besoins, des difficultés et des opportunités qui peuvent émerger sur leur territoire. C'est en ce sens que le Collège provincial rencontre chaque Collège communal en ce moment, pour échanger et construire l'avenir ensemble.

Le contact et l'expertise de toute une série d'autres acteurs de terrain, d'intelligences, de spécialistes, d'experts du monde économique, culturel, associatif sont également essentiels pour rendre cette analyse aussi objective et exhaustive que possible.

Aujourd'hui, le Brabant wallon vit un moment charnière historique. Car s'il doit penser et contribuer à un modèle de société qui soit demain plus inclusif, plus harmonieux et plus libre, il doit aussi assimiler une réforme qui impactera directement, substantiellement et durablement son fonctionnement, ses actions et ses politiques.

La réforme voulue par la Wallonie nous place au pied du mur pour intégrer progressivement et d'ici 2024, 60% du coût de fonctionnement de la « Zone de Secours du Brabant wallon ». Dans cette réforme, le Brabant wallon s'engage à ne pas licencier parmi son personnel et à garantir la sécurité de leur traitement, à assumer ses engagements auprès de ses fournisseurs et créanciers.

Même si de nouvelles charges viennent peser sur notre budget, il serait indécent de recourir à une augmentation des impôts auprès des citoyens, d'autant plus au regard de la crise qu'ils subissent.

Notre Province devra donc poser des choix pour affronter cette réforme et assurer sa survie financière.

Le Brabant wallon devra sortir de sa zone de confort et saisir ce moment inédit pour se réinventer en profondeur. Nous devons identifier les économies réalisables au sein même de notre Institution, sans pour autant déstabiliser sa capacité d'action, son fonctionnement et son dynamisme. Nous devons oser questionner nos métiers, nos actions et nos partenariats avec lucidité, sincérité et humilité.

Nous devons, plus encore qu'hier, analyser, éprouver et débattre chaque dépense au regard de sa pertinence, de son intérêt général et de son caractère prioritaire. Nous devons réenvisager nos compétences et le rôle que notre Province peut, veut, doit jouer sur les différents enjeux de notre territoire.

Le Brabant wallon a du sens et de l'ambition pour agir de manière déterminante sur les enjeux fondamentaux et spécifiques à l'évolution de notre territoire.

Le contexte et les difficultés budgétaires auxquelles nous sommes confrontés ne nous empêchera pas d'assumer et de développer les missions essentielles d'intérêt public et de service public dans lesquelles nous apportons une incontestable plus-value, les missions dans lesquelles nous sommes attendus par nos citoyens et par les forces vives du Brabant wallon.

Nous entendons renforcer notre rôle d'acteur de référence, d'expertise sur des enjeux jugés essentiels pour l'avenir du Brabant wallon, de ses citoyens et de son vivre-ensemble.

Nous soutiendrons le fleuron de notre Institution, à savoir un enseignement provincial de qualité qui vise l'émancipation de ses élèves et offre à ses jeunes des perspectives d'avenir. Nous développerons de la mobilité douce et l'alternative à la voiture dans les déplacements domicile/lieu de travail. Nous favoriserons de nouveaux modes de consommation et soutiendrons nos commerçants, artisans, indépendants et producteurs locaux en privilégiant les circuits courts, les produits de qualité et le savoir-faire « Made in BW ». Nous travaillerons

pour renforcer la prévention et l'activation de toutes les formes de solidarité, particulièrement vers les personnes âgées, isolées, fragilisées. Nous soutiendrons la capacité pour nos jeunes de se construire un avenir en Brabant wallon. Nous renforcerons la conciliation entre vie privée et vie professionnelle par un soutien massif au secteur de la petite enfance. Nous préserverons notre environnement et nos ressources naturelles et veillerons à renforcer notre biodiversité. Nous valoriserons davantage encore nos talents, nos artistes, notre patrimoine pour améliorer notre vivre-ensemble et renforcer les valeurs de tolérance, d'esprit critique et d'ouverture au monde.

La force du Brabant wallon c'est aussi sa volonté permanente d'associer les acteurs de terrain, les forces vives, les talents de son territoire à sa démarche globale de développement territorial en initiant avec eux des processus de concertation, de partage d'intelligences, d'identification et de rencontres de compétences.

C'est ce qu'il démontre aussi en jouant pleinement son rôle d'opérateur stratégique, notamment à travers son Conseil 27+1, où il renforce la cohérence et la cohésion du territoire en favorisant les synergies pertinentes avec l'ensemble de ses 27 communes.

L'Histoire de l'humanité est ponctuée de crises dont elle a toujours su se relever. Mais être debout n'implique pas forcément de marcher dans la bonne direction. Pourrions-nous également voir dans la crise et la réforme que nous traversons son lot d'opportunités et de réflexions pour repenser notre avenir commun? Nous le voyons comme un devoir politique, moral, citoyen.

Le Brabant wallon se tourne résolument vers l'avenir et le monde de demain.

La majorité MR-PS est plus mobilisée et déterminée que jamais pour proposer des solutions qui placent le Brabant wallon là où on l'attend. Nous assumerons les dépenses liées à la Zone de Secours tout en maintenant notre Institution en pleine capacité de réflexion et d'action pertinentes pour son territoire en phase avec les aspirations légitimes de nos citoyens pour penser une société post-Covid qui soit plus libre, plus solidaire, plus tolérante et plus respectueuse de chacun.

Avant de présenter ci-après les grandes orientations de cette « Note de politique générale » 2021, je voudrais saluer le travail remarquable d'une formidable équipe de collaborateurs, directeurs, professeurs et agents provinciaux qui œuvrent chaque jour pour améliorer dans tous les secteurs notre Brabant wallon et qui ces derniers mois dans un contexte particulièrement difficile ont été à nouveau à la hauteur de leur rôle et de leurs missions.

Le travail d'équipe mené conjointement avec l'administration et le CODI dans la confection du budget 2021 est une première bonne expérience pour le Collège provincial remanié. Je les remercie aussi de tout cœur pour leur professionnalisme et leur ouverture d'esprit dans les chantiers que nous aborderons ensemble dans les mois et les années à venir.

Un enseignement de qualité

Le maintien de la qualité de l'accueil, de l'accompagnement et de l'apprentissage des élèves qui fréquentent notre enseignement provincial reste une priorité fondamentale.

Notre jeunesse est l'atout le plus précieux de notre territoire. Elle devra imaginer, construire et développer notre société future. À ce titre, elle représente notre avenir et le fondement de nos espoirs. Nous devons dès lors la préparer au mieux à comprendre, à appréhender et à s'intégrer dans un monde en constante évolution.

Outre l'organisation de filières adaptées aux besoins actuels du Brabant wallon, notre enseignement doit rester ouvert à cette société en mouvement et aux nouveaux métiers qui se profilent, notamment en poursuivant l'intégration des technologies de demain dans les établissements techniques et professionnels, et en intégrant davantage le numérique dans les pratiques pédagogiques.

Dans l'immédiat, nous devons soutenir nos élèves et enseignants afin de leur permettre de traverser au mieux la période difficile que nous traversons. La technologie est une aide, mais elle ne résout pas tout. Nous pouvons compter sur des équipes pédagogiques très motivées et nous nous attelons à une écoute active afin de trouver une solution aux problèmes rencontrés.

Sur le plan des équipements et des travaux, le plan d'investissement dans le numérique se poursuit à hauteur de 400.000 €. Le plan de rénovation des sanitaires des écoles porte sur un budget de 3.000.000 €.

D'un point de vue pédagogique, le travail de la Cellule de recherche pédagogique, nichée au sein de la Direction d'administration de l'enseignement s'amplifie. Elle accompagne l'ensemble de nos écoles dans l'identification et la maîtrise de nouveaux outils pédagogiques ainsi que dans l'encadrement d'un travail collaboratif avec pour objectif de mieux préparer nos élèves aux différentes épreuves externes.

Nous soutenons le développement, au sein de nos écoles, de cellules pédagogiques dont l'objet est de répondre aux besoins pédagogiques différents des élèves.

Les résultats des études de diagnostics et de prospectives du Brabant wallon ont été partagés avec les directions d'écoles et les équipes pédagogiques afin qu'elles puissent, sur base de leurs forces et de l'environnement social et économique dans lequel elles s'insèrent, proposer des orientations porteuses de sens et d'avenir.

Le dialogue avec le monde économique est plus que nécessaire. Le soutien à la plateforme GO2REVE, complètement restructurée et digitalisée en 2021, est poursuivi. La mobilisation des entreprises pour permettre aux jeunes de réaliser des stages, lorsque la situation sanitaire le permettra, est un défi colossal.

Cap Innove et les animateurs de l'Open Hub transforment aussi le concours Stimul'I afin de travailler la créativité en équipes pluridisciplinaires dans un contexte qui le nécessite d'autant plus.

Avec l'outil « Fab Lab mobile » aussi appelé « Tech Truck », l'Open Hub de Louvain-la-Neuve sillonne les écoles primaires du Brabant wallon afin de donner la chance à un maximum de jeunes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire de prendre plaisir à découvrir, avec leur instituteur, les

nouvelles technologies. Démystifier les disciplines technologiques et scientifiques, créer des vocations pour les filières technologiques et scientifiques est aussi un enjeu du territoire.

Les cours de seconde session combinés à la « Reconnexion », alliant disciplines scolaires avec la découverte d'activités grâce à des partenariats avec Les Jeunes Entreprises, Synfora, Stimul'I, Fab Lab Mobile ... se justifieront encore pleinement cette année, un budget de 130.600€ est prévu.

L'insertion scolaire post « SAS » par le Service d'accrochage scolaire sera toujours soutenue à hauteur de 27.000€.

350.000€ sont budgétisés pour financer les bourses d'études provinciales visant à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur.

Mobilité douce, favoriser l'alternative à la voiture

Sur un territoire dont la situation, le cadre et la qualité de vie attirent chaque année une population qui ne cesse de croître, les enjeux de notre mobilité sont bien évidemment cruciaux. Malgré les tendances observées dans l'organisation de notre travail incluant davantage de télétravail ou de co-working, l'évolution du nombre de véhicules sur nos routes augmente néanmoins les risques de saturation de nos axes principaux, mais également de l'ensemble des voiries du Brabant wallon en exerçant une pression inutile sur les travailleurs.

Absorber une partie de cette croissance du parc automobile dans les modes de transport alternatifs, crédibles, sûrs et accessibles à tous restera en 2021 une priorité importante afin de préserver nos libertés de déplacement.

Notamment en investissant 1.500.000€, une augmentation substantielle de 500.000€, pour continuer à assurer le développement, l'interconnection, la sécurisation et le balisage d'un réseau cyclable sur l'ensemble du territoire provincial.

Notre partenariat avec « Pro Vélo » restera d'actualité avec un montant de 123.500€ prévus pour prolonger une collaboration efficace et constructive avec un partenaire de qualité.

L'action « We are mobility », en collaboration avec la Fédération belge de l'automobile & du cycle, (FEBIAC) sera prolongée et bénéficiera d'un montant majoré de 11.625€ afin d'animer notamment des démonstrations et des séances de découverte de mobilité alternative (vélos, trottinettes...) dans les parcs d'activités.

Vieillesse active et accompagnement des aînés : renforcer les solidarités

L'allongement heureux de la durée de vie ainsi que l'intensité du vieillissement de la population qui évolue rapidement en Brabant wallon entraînent une croissance tout aussi rapide et dans de nombreux secteurs des besoins spécifiques de nos aînés. En respectant strictement leur choix de vie, notre rôle est de simplifier, de faciliter et d'améliorer autant que possible l'accès à ces besoins leur permettant de participer sereinement, dignement et activement à la vie en société.

Dans ce contexte, 500.000€ seront à nouveau destinés au financement de projets spécifiques d'aménagements, investissements et réalisations en faveur du bien-être de nos aînés.

200.000€ financeront l'appel à projets « Initiatives d'hébergements d'intérêt public à destination des personnes âgées ».

L'isolement de nos aînés est une réalité que nous devons plus que jamais prendre en considération. 118.750€ aideront les communes, les CPAS et les associations à acheter du matériel ou à organiser des activités à destination des seniors afin de soulager ceux d'entre eux qui souffrent cruellement de solitude et d'isolement.

Nous continuerons à soutenir les acteurs publics à hauteur de 190.000€ et privés, à hauteur de 76.000€ pour les aider à organiser des solutions d'accompagnement des personnes âgées, malades ou porteuses d'un handicap ainsi que leurs proches.

Un budget de 95.000€ est également prévu pour financer les frais d'installation et d'abonnement à une ligne téléphonique et à internet ainsi que pour l'installation d'un appareil de télévigilance.

Dans le cadre du contrat de gestion qui nous lie avec l'Université des Aînés (UDA), une enveloppe de 23.750€ aidera cette association active auprès des seniors à amplifier leur travail.

Initié par le Brabant wallon en 2020, la création de RGO2.0, réseau d'ergothérapeutes connectés à domicile, renforce la capacité de nos aînés à se maintenir à domicile en toute dignité et sécurité.

Le Brabant wallon reste plus que jamais inscrit dans une « Silver economy » tournée vers le déploiement d'offres et de services axés sur le bien-être de nos seniors.

Nous devons transformer les défis liés au vieillissement de notre population en nouvelles opportunités culturelle, sociétale et économique, d'intégrer ensemble, d'utiliser nos richesses et de partager nos connaissances.

Culture, vecteur d'émancipation, d'ouverture et d'esprit critique.

La culture est l'un des secteurs le plus durement touché par la crise sanitaire que nous traversons. Cette période incertaine et difficile nous montre pourtant à quel point elle se révèle source de résilience et indispensable vecteur d'évasion.

Depuis toujours, à travers le talent, le travail et l'enthousiasme communicatif de ses artistes, elle nous enchante, nous ouvre et nous éveille au monde qui nous entoure.

Plus que jamais, le Brabant wallon soutiendra partout où cela est possible, la créativité culturelle de son territoire, en encourageant ses artistes, en rendant la culture accessible au plus grand nombre, en défendant et en encourageant également notre jeunesse à développer leurs talents, leurs goûts et leurs découvertes pour une discipline artistique.

En 2021, c'est un total de 1.500.000€ qui est inscrit au budget pour soutenir notre secteur culturel.

Étant donné le véritable succès rencontré en 2020, l'opération « Place aux artistes » sera reconduite et bénéficiera d'un crédit de 300.000€ pour offrir un été artistique en Brabant wallon.

En matière culturelle, la Province du Brabant wallon s'appuie sur un réseau particulièrement professionnel, diversifié et créatif pour diffuser et promouvoir l'ensemble des disciplines artistiques aux quatre coins du territoire et dans des infrastructures adaptées.

Il soutiendra de nombreux opérateurs parmi lesquels les Spectacles d'été à Villers (19.000€), l'Inc'Rock (28.500€), le Festival Max (9.500€), la Chapelle Musicale Reine Elisabeth (57.000€), le Prix diagonal de la BD (25.000€), Macamagie (25.000€), l'Espace culturel du Biéreau (42.750€), la Fondation Folon (33.250€), le Waterloo Historical Film Festival (39.900€).

Côté théâtre, nous soutiendrons plus d'une vingtaine de partenaires dont le Théâtre de la Valette (29.000€), l'Atelier Théâtre Jean Vilar (31.350€), les Baladins du Miroir (27.550€).

Le Brabant wallon poursuit également son soutien dans les Spectacles à l'école (50.000€) et les Tournées Art et Vie (70.000€).

Pour la lecture, 68.400€ seront octroyés à la Maison du conte, 194.750 € à Place aux Livres et 71.000 € à l'ensemble des bibliothèques du Brabant wallon.

Une enveloppe globale de 421.000€ sera exclusivement destinée aux actions du Centre Culturel du Brabant Wallon.

Nous soutiendrons également les centres culturels locaux à hauteur de 110.000€ alors que Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve pourra compter sur un budget de 125.400€.

En matière d'éducation permanente, 161.500€ soutiendront le tissu associatif dans leurs missions, notamment auprès des publics les plus fragilisés.

Le Brabant wallon maintient sa volonté de placer les arts au service des apprentissages scolaires, nous poursuivons donc notre réflexion quant à notre politique d'alliance culture-école.

Enfin, en 2021, notre fidèle partenaire média, TV Com percevra une aide de 218.500€.

Améliorer notre cohésion sociale et notre vivre ensemble

Chaque habitant du Brabant wallon est en droit d'obtenir un égal accès aux soins, au travail, à la mobilité, aux services publics, aux offres de loisirs, etc.

Les personnes porteuses d'un handicap, leurs familles, leurs accompagnants ont des besoins spécifiques auxquels nous devons apporter des réponses adaptées afin que chacun puisse, en toute dignité, s'y intégrer et s'y épanouir le plus idéalement possible.

Cette année encore un budget très important sera dédié à nos instituts Médico-Pédagogiques provinciaux qui, au cœur de la crise sanitaire, n'ont jamais cessé d'assurer leurs missions.

C'est un montant total de 16.766.300€ qui est prévu cette année et réparti entre les deux IMP. L'IMP d'Hévillers, pour ses sites des « Acacias » et des « Tilleuls », avec 6.736.000€ à l'extraordinaire dont 6.688.000€ serviront à la construction d'un nouvel IMP et 5.787.000€ à l'ordinaire.

L'IMP de Nivelles, avec 4.184.000€ issu du budget ordinaire et 59.300€ à l'extraordinaire.

Dans le cadre de l'appel à projets qui y est consacré, nous engagerons 200.000€ afin de participer aux investissements d'aménagement des communes liés à l'accessibilité des services publics aux personnes porteuses d'un handicap.

25.650€ serviront à poursuivre le développement du service « Sour'Dimension » offrant aux personnes sourdes ou malentendantes une accessibilité plus aisée aux différents services publics.

56.500€ sont à nouveau inscrits pour permettre le financement des projets spécifiques d'intégration.

Les ETA (Entreprises de Travail Adapté) recevront cette année une enveloppe de 23.750€ afin de les aider dans leurs projets en matière d'intégration socioprofessionnelle.

19.000€ sont dégagés à destination de la plateforme facilitant l'organisation des transports des personnes à mobilité réduite, « Cap BW ».», et 7.600€ pour « AP³ ».

10.450€ serviront en outre à couvrir certains frais de sécurité, de téléphone ou d'internet.

Pour soutenir des projets et initiatives visant à améliorer et garantir la qualité de vie de tous les habitants du Brabant wallon, une enveloppe de 100.000€ à l'ordinaire et 300.000€ à l'extraordinaire est inscrite dans le cadre de la rencontre des besoins sociaux.

Les personnes fragilisées bénéficient également de toute l'attention du Brabant wallon. Ainsi, l'institution poursuivra son soutien aux structures spécialisées dans l'accueil des plus démunis notamment le Centre Paul Henricot (22.800 €), la Maison Maternelle du Brabant wallon (22.800 €), la Maison'Elle, l'Eglantier, les 4-Vents, le Goéland (6.175 €), Un toit un Cœur, le Chêne (9.500 €).

Accueil de la petite enfance, mieux concilier vie privée et vie professionnelle

L'essor du télétravail boosté par le confinement obligatoire, combiné à la fermeture des crèches et des places d'accueils pour les plus petits aura encore mis davantage l'accent sur certaines difficultés à concilier idéalement le rôle de parent avec une activité professionnelle soudainement pratiquée à domicile.

Nous souhaitons aider le secteur de la petite enfance à maintenir une offre d'accueil de qualité qui puisse permettre à chacun, accueillant ou parent, d'exercer librement et sereinement son métier.

Nous provisionnerons cette année 700.000€ pour le financement de l'appel à projets « Aide et développement à la petite enfance »

Un montant de 153.000€ sera spécifiquement consacré aux accueillants(es) conventionnés(es) pour les soutenir malgré la précarité de leur statut.

En règle plus générale, nous resterons également toujours attentifs à l'évolution des normes et du décret MILAC en Fédération Wallonie- Bruxelles.

Environnement, adapter notre fonctionnement interne (plan colibri) et développer notre biodiversité

Soucieux de se placer dans le peloton de tête des territoires innovants en matière de respect de notre cadre de vie et en phase avec les axes prioritaires de son « Programme Stratégique Transversal », le Brabant wallon s'est donné comme objectif de moderniser son patrimoine en investissant dans ses infrastructures et de promouvoir l'émergence de filières énergétiques innovantes et durables.

C'est aussi le rôle du Brabant wallon que de veiller à la gestion raisonnée des ressources naturelles de notre territoire en soutenant le développement de zones propices au maintien de sa biodiversité.

Le Brabant wallon continuera à travailler à l'amélioration des performances énergétiques de l'ensemble de nos bâtiments provinciaux afin de réduire les coûts en énergie primaire tout en diminuant leurs émissions de CO2.

Dans ce cadre, les anciennes chaudières de l'IPET Nivelles et de l'IPES Wavre seront notamment remplacées par des chaudières biomasse.

125.000€ seront investis dans le développement de projets visant à renforcer le maillage écologique de notre territoire.

Nos collaborations avec nos partenaires AER Aqua Terra (14.250€) et Birds Bay (7.125€) seront renouvelées.

La préservation de notre environnement passe aussi par l'intégration de critères environnementaux dans nos marchés publics, par l'acquisition de véhicules électriques pour les services provinciaux ou encore par la dématérialisation des factures et l'informatisation des bons de commande.

Une jeunesse émancipée et confiante dans l'avenir

Notre jeunesse aussi a vécu difficilement les confinements successifs liés à la crise sanitaire. Cette période d'isolement coïncide malheureusement à un moment où son besoin d'ouverture, de découvertes et d'expériences est immense. Nous devons très rapidement recréer les conditions idéales afin d'aider nos jeunes à appréhender sereinement ce monde nouveau dont ils seront demain les acteurs principaux.

Nous voulons leur donner les outils leur permettant de développer au mieux leurs talents et les mettre en application dans les meilleures dispositions pour qu'ils puissent construire, s'intégrer et s'émanciper sans contraintes dans notre société.

Dans le cadre de l'opération « Délibère-toi » une enveloppe de 114.000€ est prévue pour aider à l'organisation des stages citoyens auprès de nos jeunes lors des jours « blancs ».

L'asbl « Improvisation.be » recevra 42.750€ pour continuer à organiser ses initiations aux techniques d'improvisation théâtrale.

Les métiers évoluent de plus en plus vite. Si de nouvelles professions ne cessent de se créer, d'autres se complexifient et se transforment nécessitant pour nos futurs diplômés davantage de réflexion et d'anticipation.

Le BW continuera à accompagner les jeunes dans leurs démarches d'orientation scolaire au travers notamment de ses partenariats avec le SIEP (57.000€), Infor Jeunes (47.500€) et la MIRE BW (57.000€) mais aussi via l'action Place aux enfants.

Un Budget global de 186.150€ permettra de soutenir les projets liés à la Formation des jeunes à la citoyenneté, notamment : Solidarité, le musée TILT, la Besace, Univers santé, le Chaw...

27.500€ permettront au Brabant wallon d'encourager ses plus jeunes citoyens à l'organisation de notre démocratie en renouvelant notamment son « Conseil provincial des jeunes ».

Stimuler l'économie, le commerce local et les circuits courts, des emplois de qualité et une autre manière de consommer.

Le contexte sanitaire, la transition climatique, la transition digitale, la nécessaire mobilisation de la résilience des acteurs économiques, une réalité budgétaire différente, l'importance d'une cohésion sociale forte, renforcent une approche renouvelée du Brabant wallon en matière économique.

S'appuyant sur le rapprochement des acteurs du Brabant wallon, stimulée dans la conception et les actions des précédents contrats de gestion, le Brabant wallon mobilise chacun autour de la mise en œuvre des objectifs du Contrat de développement territorial en accompagnant la recherche de spécialisation du territoire, de synergies et d'alternatives par le dialogue.

Anticiper les cycles de l'économie et vivre pleinement notre économie locale, s'emparer des difficultés de ce jour pour rebondir est un enjeu essentiel.

Le Brabant wallon est bien ancré dans son économie locale, dont la part agricole est essentielle, mais aussi la part émergente de transformateurs proposant des produits sains, nouveaux. Le Brabant wallon, c'est aussi la richesse de ses artisans et de ses indépendants. Le Brabant wallon, c'est aussi un écosystème bouillonnant favorable à l'innovation.

Le Brabant wallon poursuit son investissement dans les acteurs de l'accompagnement, du réseautage, de la création à la croissance des projets entrepreneuriaux innovants, de l'idée à la maturité, du local à l'ouverture au monde. Chacun d'entre-eux participe à la spécialisation du territoire, à son dynamisme et à sa résilience.

Globalement, ce sont 834.520€ qui sont apportés aux Associations d'entreprises, à Africa Rise, à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Brabant wallon, à Engine, à la Fondation pour la Jeune Entreprise à l'UCM, au Centre d'entreprise et d'innovation de Louvain-la-Neuve, à Mind & Market, à Cap Innove.

Le développement et l'animation territoriale se concrétisent avec Gal Culturalité et le Parc à Mitrailles à hauteur de 250.500€.

Et 30.000€ seront consacrés à des actions spécifiques, que ce soit pour l'édition de Brabant wallon en chiffres ou le soutien à l'emploi.

L'accompagnement technico-économique des agriculteurs par le Centre provincial de l'agriculture et la ruralité reste une priorité.

Le soutien à l'émergence de projets alimentaires, au travers de CréaJob (54.000 €) et du volet ID2Food de Cap Innove est important, couplé à une aide à la promotion et à la distribution des produits locaux alimentaires par Made in BW.

Made in BW s'inscrit totalement dans la stratégie globale de recherche de l'autonomie alimentaire de la Wallonie.

La plateforme « Made in BW » (238.500€) poursuit sa croissance, accompagnée par Cap Innove, avec les produits alimentaires locaux et progressivement, avec des produits artisans non alimentaires.

La plateforme Made in BW aura pour ambition d'amplifier les connexions du territoire, notamment les opérateurs touristiques, avec ses produits locaux. Elle sera un acteur du zéro déchet avec son module de gestion des surplus. Elle sera aux côtés des institutions comme Facilitateur Green Deal.

Les Trophées Incidences, avec les volets entreprises, agriculteurs, associatifs, secteur public et éducatif, restent un outil de promotion de l'Eco innovation.

Grâce au partenariat avec Cap innove, un volet sera réservé aux porteurs de projets.

Les communes, partenaires essentiels, seront accompagnées par les services provinciaux par le biais du partage des résultats des différentes études menées sur le développement et les besoins du territoire.

Elles bénéficieront aussi d'un accompagnement particulier du Service de l'économie dans le cadre de l'appel à projets, doté d'un montant de 400.000€ au budget extraordinaire, visant à stimuler le commerce local et les circuits courts sur leur territoire ainsi que la digitalisation des points de vente.

Lutte contre les inondations et gestion responsable de nos cours d'eau

Notre territoire doit être protégé autant que possible contre les inondations et les coulées de boues. C'est pourquoi le Brabant wallon portera à nouveau une attention extrêmement vigilante sur le suivi, l'entretien et la protection des cours d'eau de 2^e et 3^e catégorie dont il assume la gestion.

500.000€ seront donc prévus pour l'acquisition de terrain et les travaux d'étude, d'aménagement et de création de bassins d'orages, de zones d'immersion temporaire et de zones d'extension de crues.

100.000€ seront spécifiquement destinés à la construction des ouvrages d'art.

C'est un montant de 470.000€ qui sera consacré aux frais de maintenance des cours d'eau et 375.000€ à leur entretien et curage.

Les partenariats aux contrats rivière « Dyle-Gette » et « Senne » seront renouvelés avec une subvention inchangée de 255.000€.

Enfin, dans le cadre de l'appel à projets supracommunal « Travaux et/ou acquisitions de matériel visant à remédier à la problématique des coulées de boue », 150.000€ aideront les communes à poursuivre leurs actions dans la réalisation de fascines, de barrages filtrants ou de murets de soutènement.

Garantir notre sécurité

Garantir la sécurité des citoyens qui traversent, travaillent et vivent en Brabant wallon reste une priorité fondamentale. C'est d'ailleurs la première responsabilité d'une Institution que d'offrir bien-être et protection à ses habitants.

Pour cela, nous devons permettre à l'ensemble de nos services de secours, pompiers, aide médicale urgente... d'être réactifs, efficaces et performants dans toutes les situations qui pourraient générer un risque ou mettre directement en danger la population.

Nous devons également les aider à travailler suffisamment en amont pour tenter de limiter au maximum le nombre d'interventions liées à des comportements inadéquats et évitables. Notamment en soutenant les actions de prévention, de sensibilisation, de formation, de lutte contre les infractions et les incivilités ou de sécurisation de nos infrastructures.

Afin de respecter la circulaire de la Région wallonne relative à la prise en charge progressive par les Provinces du financement des zones de secours, le Brabant wallon engagera un montant très largement supérieur aux années précédentes. 5.009.158€ sont prévus en 2021 pour permettre à la " Zone de secours du Brabant wallon" de continuer à assurer pleinement et efficacement ses missions sur l'ensemble de notre territoire.

En sécurité routière, nous souhaitons poursuivre plusieurs collaborations avec nos partenaires déjà actifs. 19.000€ sont réservés pour l'ASBL RED, 5.700€ pour « Les débrouillards » et 27.725€ pour l'école de maîtrise automobile.

Nous continuerons à aider nos communes dans la gestion des sanctions administratives communales. En 2020, ce sont à nouveau plus de 8.000 dossiers qui ont été traités par les services provinciaux.

Soutenir l'offre de logement

L'attractivité de notre territoire induit inévitablement une augmentation de la pression sur notre marché immobilier. La raréfaction des biens disponibles entraîne une hausse des prix et un exode des locataires ou des candidats-acquéreurs vers d'autres territoires financièrement plus accessibles.

Or, l'accès au logement est un facteur fondamental d'émancipation et de confiance pour attirer et préserver notamment une population jeune et active, indispensable au développement et à la prospérité de celui-ci.

Notre rôle est de soutenir les initiatives qui permettent à ceux qui le souhaitent de s'installer ou de continuer à habiter sur la terre qui les a vus grandir.

C'est pourquoi nous continuerons à soutenir le rôle essentiel de l'Agence de Promotion immobilière du Brabant wallon (APIBW) qui vise à permettre aux Brabançons wallons de devenir propriétaires en leur proposant des habitations à prix plus abordables. Nous investirons 712.000€ afin de l'aider à poursuivre cet objectif de permettre au plus grand nombre d'accéder à la propriété sur notre territoire.

Le Brabant wallon entend rester un véritable partenaire des communes et CPAS pour optimiser l'offre de logements accessibles en Brabant wallon. C'est pourquoi il soutiendra les missions de l'Agence Immobilière sociale du Brabant wallon (AIS-BW) à hauteur de 1.039.000€, déclinés en 800.000€ de subvention et 239.000€ de subvention en nature afin qu'elle puisse assurer son rôle essentiel d'acteur public d'accès au logement sur notre territoire.

Le tourisme, acteur de relance

Le Brabant wallon est riche de son patrimoine touristique, historique et culturel. Ses potentialités économiques font du tourisme brabançon wallon un acteur majeur de la relance économique, sociale et culturelle de notre territoire. Son caractère transversal lui permet ainsi de mobiliser les acteurs utiles au soutien et à la stimulation de l'économie indirecte en Brabant wallon, tels l'Horeca, les producteurs locaux, l'offre culturelle,...

Le Brabant wallon continuera d'accompagner et soutenir la Maison du tourisme du Brabant wallon (M.T.B.W.), dans l'opérationnalisation d'une politique de relance cohérente et adaptée aux réalités des acteurs de terrain, qu'ils soient privés ou publics. Il continuera également de soutenir la M.T.B.W dans sa mission première qu'est la promotion d'une offre touristique cohérente sur l'ensemble du territoire, via un apport en locaux et en personnel valorisé à près de 800.000€.

En ces temps de relance, une attention plus particulière sera portée au secteur du tourisme d'affaires, très affecté par les effets de la crise sanitaire.

Aussi, le Brabant wallon continuera d'apporter toute son expertise aux différentes réflexions de développement touristique initiées notamment par InBW , et veillera à en assurer leur cohérence stratégique à l'échelle de notre territoire.

Il continuera également de soutenir les sites et attractions touristiques majeurs de son territoire, telle l'Abbaye de Villers-la-Ville (54.000€) pour le développement de leurs activités et animations. Il veillera également à soutenir les associations et manifestations visant à la promotion du patrimoine immatériel local propre au Brabant wallon (manifestations folkloriques, ...) pour près de 20.000€.

Les domaines provinciaux fort visités pendant la crise sanitaire continueront à jouer un rôle crucial pour l'épanouissement des citoyens et resteront des outils majeurs de promotion du territoire du Brabant wallon, et se mueront également en véritable outil de relance au travers de leur programmation culturelle, sportive et touristique, tel qu'initié en 2020.

Ainsi le « Domaine du Bois des rêves », outre l'offre de tourisme scolaire en partenariat avec le « Musée de l'eau et la fontaine », sera équipé d'une nouvelle plaine de jeux, d'une brasserie « new-look » ainsi que d'un nouveau centre aquatique. L'année 2021 verra également le Domaine se doter d'une nouvelle identité graphique.

Il proposera également un programme d'animations culturelles et familiales, original et varié permettant la (re)découverte du site tant par les petits que par les grands.

Le Château d'Hélécine poursuivra ses investissements en vue d'améliorer encore la qualité de l'accueil réservé aux visiteurs. Il prolongera également ses collaborations avec, entre autres, la Maison Ephémère et le MIABW en vue de proposer une offre culturelle diversifiée.

Enfin, le « Dernier quartier Général de Napoléon » est un haut lieu de notre patrimoine historique. Dans un souci de stratégie globale et cohérente, les partenariats initiés avec les

différents acteurs de l'ensemble du site de la bataille de Waterloo, tels que le « Mémorial 1815 », la « Ferme de Mont-Saint-Jean » ou le « Musée Wellington » seront bien évidemment prolongés.

Le sport, source intarissable d'évasion et de plaisir

Que nous le vivions en tant qu'acteur ou spectateur, le sport participe au plaisir, à la détente et à l'évasion. Quel qu'il soit, sa pratique régulière nous entretient judicieusement l'esprit, le cœur et les jambes. C'est pourquoi le Brabant wallon veut encourager chacun, dès le plus jeune âge, à exercer son sport dans les meilleures conditions possibles. Nous veillerons à ce que chaque sportif, amateur ou professionnel, puisse profiter d'infrastructures performantes et d'un environnement idéal pour s'adonner à l'activité physique de son choix.

300.000€ sont prévus pour les investissements dédiés à la création et à l'aménagement d'infrastructures sportives et 50.000€ pour aider les clubs sportifs dans des projets spécifiques d'amélioration pour la sécurité des spectateurs et des joueurs.

Les événements sportifs bénéficieront d'une enveloppe totale de 85.000€.

L'opération « Vise ta forme » sera sponsorisée à hauteur de 19.950€.

35.000€ sont également inscrits pour soutenir la promotion du sport et 15.000€ seront affectés plus directement au soutien du sport à l'école.